
ATELIER 7
Approches pédagogiques et défis
(Gilbert RENAUD)

Communication 7.1
« Pédagogie de l'espace et métaphore du lien »
Patrick Menchi, MRAS-MRV

Je travaille depuis quelques temps sur le thème du corps des pauvres, des corps dans la misère et la pauvreté, et j'en suis aujourd'hui à la question du mouvement et de la mobilité.

Comment j'en suis arrivé là ?

Deux pistes m'y ont amené : L'Institution et la pédagogie.

- Les enjeux entre la construction sociale et l'Institution : comment se construisent les rapports sociaux et dans quels liens avec l'Institution ? (L'institutionnel et l'anti-institutionnel, le milieu ouvert et l'enferment, les alternatives à l'institution...)
- Les formes de pédagogies dans l'éducation : l'éducation nouvelle, les mouvements d'éducation...

Les deux pistes se croisent parfois comme dans les courants de la pédagogie et de la psychothérapie institutionnelles qui ont animés en France les débats dans les années 70 et 80 [\[1\]](#), ou dans les mouvements d'éducation populaire, plus anciens.

Les courants pédagogiques se distinguent dans leurs fondements théoriques et idéologiques, mais également dans leurs formes spatiales comme dans leurs architectures didactiques. On les appelle d'ailleurs des « courants », d'un mot qui évoque le flux, la dynamique et l'énergie. [\[2\]](#)

Je les ai réunis sous le concept **de l'espace pédagogique, celui du mouvement et de la mobilité.**

J'aurai deux idées à faire passer :

- 1° On pourrait penser à une hypothèse de pédagogie sociale, selon laquelle le mouvement et mobilité participent du lien social.
- 2° Il faudrait montrer en quoi le travail social spécialisé ne peut être que mouvement en marge de l'institution.

Problématique succincte d'un environnement du travail social spécialisé.

Q : La construction sociale et l'institution

Hyp :_Parce que la société ne se résume pas à ses institutions, la pédagogie spécialisée ne peut être que non institutionnelle.

Pour développer cette idée :

Décentralisation ou re-centration ? L'institution est toujours au centre.

Après avoir longtemps souffert d'un manque d'ancrage lisible dans les Institutions du service public, les formations se retrouvent face au défi de leurs décentralisations dans les régions. Au-delà d'un simple jeu de répartition des compétences, cette nouvelle situation indique un changement profond à venir dans les identités professionnelles qui se sont longtemps développées sur le socle d'un service public.

Il y a certainement de nombreux effets de la décentralisation que nous ne mesurons pas encore. La difficulté de prendre place dans les actes éducatif et sociaux est certainement la plus fréquente et la moins traitée. Je pense en particulier à la question de **la place paradoxale** que l'on occupe vis-à-vis de l'utilisateur et de l'institution en lien avec **l'espace d'intervention qui « s'ouvre et se ferme »**.

Dans ces **jeux de rôles du quotidien** où l'on est toujours pris en défaut, les travailleurs sociaux ont su développer des ruses de contrebandiers (une culture de la ruse) qui en font d'habiles « passeurs ». Vouloir à tout prix rendre visibles ces jeux de rôle par l'excès de l'institution serait crever dans l'œuf toute prétention à une pédagogie spécialisée.

Le fait de passer d'une compétence de l'Etat à la compétence d'une collectivité territoriale n'est pas qu'une question d'échelle, de géographie et de niveau organisationnel. La déconcentration avait déjà réglé ces questions.

Ce que représentent l'Etat et un Conseil Général n'est radicalement pas de même nature. Cette différence va se retrouver sur les compétences des travailleurs sociaux pris dans l'injonction paradoxale de l'expert et du fantassin.

Ce qui caractérise les Institutions c'est leur visibilité, mais ce qui les met en place tient à l'invisible. Ce rapport ambigu à l'Institution, dont on se sent proche et lointain, Condorcet l'avait parfaitement traduit en 1791 en imaginant que l'Etat avec son instruction publique ne pourrait seul subvenir à l'éducation. Le génie révolutionnaire va imaginer un espace « libéré » d'éducation permanente qui se concrétisera plus tard en 1901 avec la loi sur la liberté d'association.

Les rapports sociaux ne se décrètent pas. L'Institution, quelle qu'elle soit, ne peut les fabriquer, elle est déjà dans l'Institué. Elle ne peut que pousser à se protéger et se reproduire. Le changement, la vie, la créativité ne peut venir que d'ailleurs, c'est la

nécessaire utopie politique, en dehors de l'Institution visible. Les rapports sociaux se fabriquent en dessous de la ligne de flottaison de la visibilité.

Cette question est la question majeure de l'acte dans les pratiques rééducatives et sociales.

Elle tient au lien entre la structuration des rapports sociaux et la structuration des groupes et des individus. C'est un processus invisible qui rend ses effets visibles et concrets. Etre chef de bande c'est un statut qui s'obtient au bout d'un processus qui alterne des **espaces-temps visibles et invisibles**. L'intervention spécialisée est précisément l'aptitude à jouer entre ces deux espaces, de part et d'autre de cette ligne de visibilité de l'institution. C'est ce qui est spécial dans la pédagogie spécialisée et qui met dans une place difficile de « contrebandier, de passeur, de médiateur, de marginal sécant... » Cette position sera toujours exposée, prise entre deux, ou de part et d'autre. On se rassure en se racontant une place à partir « d'un juste milieu », d'une « bonne distance ».

Quels peuvent être les espaces-vides, libérés, où se développera la vie, le mouvement, le jeu du débat et des différences ? C'est l'enjeu politique posé en particulier aux Départements par la décentralisation.

La question est difficile à entendre dans les institutions qui succombent à la tentation hégémonique de combler les vides. Ceci se traduit, pour exemple, par l'absorption

Institutionnelle de la Prévention Spécialisée ou encore par l'Institution des structures non traditionnelles telles que les Lieux de Vie et d'Accueil avec la loi 2002.

L'Institution des choses s'oppose en permanence aux fondements qui les motivent.

C'est ce que voulait dire Michel Foucault dans une phrase, en son temps, énigmatique : « le pouvoir ne fonctionne pas à partir de ses fondements ».

L'Institution est garante de la sécurité. C'est sa fonction. Mais l'exception française tient dans cette idée de génie, selon laquelle **l'Institution est nécessaire mais insuffisante**.

L'éducation spécialisée et toutes formes de rééducations doivent agir dans les marges institutionnelles où se créent des **espaces libérés**, si elles veulent pouvoir prétendre améliorer des souffrances, des aptitudes, des comportements, ou des connaissances individuels ou collectifs. D'où l'intérêt pour les métiers du social et de la rééducation en particulier, de construire des **identités de la mobilité**.

Pour un espace pédagogique et une pédagogie par l'espace.

Maurice Capul dans sa thèse sur les enfants placés sous l'ancien régime, avait évoqué « une pédagogie de la séparation. ». Il traitait la question du placement qui se construisait dans un processus pédagogique dont le parcours amenait dans une

institution d'enfermement.

« Les classes inférieures ont toujours été privées de cette liberté essentielle ; celle de se mouvoir. » [3].

A la métaphore de l'espace clos, doit répondre celle de l'espace libéré.

Comment se préparer à la surprise du changement si l'on est formé dans des cadres rigides. La formation du travailleur social spécialisé doit intégrer la mobilité dans ses représentations en lien avec ses propres déplacements.

L'idée d'une formation qui se déplace s'accompagne de l'idée d'un étudiant qui se déplace.

D'où une proposition que je fais depuis longtemps à des centres de formations et que nous projetons actuellement à propos de la formation de permanent des Lieux de vie et d'accueil.

Les métiers se forment traditionnellement dans l'alternance. Mais est ce vraiment de l'alternance ? Et peut on encore parler de métiers ?

La formation actuelle s'appuie sur un dispositif liant 3 logiques cloisonnées.

Une logique d'employeur : d'institution professionnelle ou d'entreprise sociale.

Une logique de centre de formation : école, institut ou centre

Une logique de métiers : AS, Educ, Conseillère, AMP, EJE, ...

Cette triple contrainte constitue le fameux « rendez-vous manqué avec l'histoire » qui illustre comment les travailleurs sociaux spécialisés ne sont ni des infirmiers (es), ni des instituteurs (ices) ni des animateurs. Autrement dit des « ni-ni », ni indépendants ni agents du service public.

Ces trois niveaux d'institution gagneraient en s'articulant entre eux à partir « d'espaces libérés » sous forme de déplacements et d'itinéraires.

L'apprentissage des métiers peut se construire en se déplaçant sur ces trois logiques recréant une certaine forme de formation par compagnonnage.

- Se déplacer dans des lieux de travail, qui deviennent des lieux de formations. L'expérimentation de la formation en apprentissage va dans ce sens. La formalisation des sites qualifiants dans la réforme des AS également.

- Se déplacer d'un centre de formation à un autre.

Dans certaines régions comme en Midi-Pyrénées on expérimente déjà des modules de formations d'Educ Spé inter centres de formations.

- Se déplacer d'un maître d'apprentissage à un autre et d'un métier à un autre.

L'organisation pratique est relativement simple à réaliser et modulable suivant les intérêts.

Les gains obtenus sont immédiats :

- au regard de la compétence développée pour les personnes
- au regard de l'efficacité de l'action
- au regard de l'identification et de la reconnaissance des métiers.

Deligny [\[4\]](#) avait pressenti la nécessité du mouvement qui tisse et dévoile les liens. Tant mieux si c'est dans l'utopie que doit se construire l'homme et le citoyen.

[\[1\]](#) Lourau, Lapassade, Hess, Cooper, Mendel, Mannoni...

[\[2\]](#) « ...ensemble de conceptions de pratiques, de mouvements et d'institutions présentant une relative cohérence », in Maurice Capul, Michel Lemay, De l'éducation spécialisée, érès, 1996, p.39.

[\[3\]](#) Histoire Générale du travail, T3, 1964, p.32.

[\[4\]](#) Deligny F., La grande cordée, Enfance, 1949

